



Pourquoi cette lettre ?

Les CAPEB des Pays de la Loire souhaitent vous proposer un focus régulier sur le développement durable au travers de cette nouvelle lettre « CAP développement durable ».

Outre la présentation des enjeux mondiaux et nationaux liés à la préservation de l'environnement, à l'économie responsable et à la prise en compte du volet social et sociétal, vous trouverez des retours d'expérience et informations pratiques pour une gestion durable de vos activités du bâtiment. Nous vous souhaitons donc bonne lecture pour cette nouvelle année 2008.



cap développement durable

Union Régionale CAPEB
Pays de la Loire
1 rue Louis Marin
BP 56313
44263 Nantes cedex 2
Tél : 02 40 89 71 47
www.capeb-pays-de-la-loire.fr

impression sur papier recyclé

n°1

FÉVRIER 2008

C'EST DANS L'AIR

Un contexte mondial

Selon les dernières évaluations des spécialistes, le climat de la terre pourrait se réchauffer de 1,1°C à 6,4°C d'ici la fin du siècle. Il sera plus instable, avec une augmentation de la fréquence, de l'intensité et de la durée des phénomènes climatiques extrêmes. Ce réchauffement est imputable aux activités humaines. Ces conséquences, qui se font déjà sentir, seront importantes pour l'homme, les systèmes écologiques et l'économie de tous les pays.

En tenant compte de la marge de manœuvre très réduite des pays en voie de développement, dont les émissions de Gaz à effet de serre (principalement le CO₂) vont s'accroître fortement, la France doit diviser par quatre ou cinq ses émissions en moins de cinquante ans.

L'utilisation des bâtiments, logement, tertiaire ou industriel, constitue le plus gros poste de consommation d'énergie, avec 70 millions de tonnes d'équivalent pétrole. Face à ces constats et alors que le prix du baril de pétrole vient de doubler au cours de l'année 2007 pour atteindre les 100 \$, consommateur, professionnel, industriel, ... chacun d'entre nous doit prendre ses responsabilités.



IMPACT SUR L'ENTREPRISE DU BÂTIMENT

Soyons tous des «Eco-artisans»

L'artisan est et doit rester un acteur incontournable du développement durable.



Pour un bâti économe en énergie

Chaque artisan, quel que soit son métier doit savoir identifier les qualités et lacunes énergétiques d'un bâtiment : murs, toiture, plancher, menuiseries, ventilation, systèmes de chauffage et d'eau chaude.

Il ne peut se contenter du Diagnostic de Performance Énergétique - DPE - réalisé par un tiers.

Grâce à l'analyse qu'il aura réalisée, l'artisan proposera ensuite des priorités d'amélioration thermique : réduction des besoins énergétiques avec une isolation renforcée des parois opaques et vitrées, amélioration de l'efficacité du matériel en place ou remplacement si nécessaire pour le chauffage, l'eau chaude et la ventilation, et recours aux énergies renouvelables si opportun. Tout pour garantir un air sain et renouvelé et en respectant la valeur patrimoniale du bâti.

La suite du Grenelle de l'environnement imposera une baisse de plus 38% pour passer d'un logement existant

consommant en moyenne 240 kWh/m².an aujourd'hui à 150 kWh/m².an en 2020.

Pour éviter la naissance de nouveaux métiers «d'améliorateur thermique», «d'ensemblier» ou d'offices commerciales réduisant l'artisan à la sous-traitance, la CAPEB veut aider l'Eco-artisan à développer sa vision énergétique globale du bâti et sa capacité à proposer des solutions pertinentes. Pour cela, la CAPEB vous propose dès ce début d'année un programme de réunions et de formations. Ainsi, l'artisan sera plus que jamais l'interlocuteur de proximité de clients qui reconnaîtront sa compétence.

Pour un habitat sain et accessible à tous...

L'artisan doit aussi veiller à la qualité de l'air en luttant contre l'intoxication au monoxyde de carbone (risque CO) qui provoque 300 décès par an, en assurant une ventilation efficace du logement, en limitant l'utilisation de matériaux et produits dégageant des Composés Organiques Volatils (COV). Pour l'accompagner, la CAPEB propose depuis janvier 2008 la formation Quali'CO.

Il saura aussi conseiller son client sur la qualité et les économies d'eau avec la démarche Quali'eau proposée par la CAPEB.

Il préparera enfin l'avenir en intégrant à sa réflexion l'accessibilité et l'adaptabilité du logement qui permettront à son client de bien vieillir chez lui ou de faire face à un accident de la vie.



LE MOT DU PRO

...sur le stage accessibilité

L'entreprise LABORIEUX-Mesnard La Barotière (85) Dans le cadre du développement durable, le thème de l'accessibilité et adaptabilité du logement est important, afin de proposer un logement durable aux clients.



«Aider les clients à rester à leur domicile...»

Avec une activité de plomberie chauffage électricité, l'entreprise

LABORIEUX Michel THERMIC ELEC 85 à Mesnard La Barotière (85) emploie 4 personnes. Elle travaille depuis une quinzaine d'années dans le domaine de l'adaptation des logements, intervenant essentiellement dans les salles de bain, afin que les clients puissent rester à leur domicile le plus longtemps possible. Sa gérante Catherine LABORIEUX nous explique pourquoi ce thème lui tient tant à cœur et l'intérêt de cette formation proposée par la CAPEB.

«Ce ne sont pas des chantiers ordinaires»

Cela répond à une attente énorme dans notre canton, où la population est relativement âgée. Ce ne sont pas des chantiers ordinaires. Nous prenons le temps de nous déplacer chez le client, de l'écouter,

de proposer un plan et de le faire valider. Ensuite, nous assurons les contacts avec les autres intervenants : le carreleur, le menuisier, etc... afin de tout caler. Nous aidons aussi nos clients dans la rédaction des dossiers avec les partenaires locaux (Aval, Anah, Cram) pour les montages financiers. Quand j'ai vu qu'il y avait un stage sur ce thème, je n'ai pas hésité, je me suis inscrite et je ne le regrette pas. Il est animé par des professionnels qui nous ont apporté leurs expériences de terrain et expliqué clairement les normes. De plus, la mise en situation, en fauteuil roulant notamment, a été pour moi un révélateur des vraies difficultés rencontrées par la personne handicapée et de la nécessité d'adapter son environnement. Avec ce stage, j'ai pris également conscience de la nécessité d'améliorer les conditions de travail des aides à domicile.

«Développer notre activité vers l'adaptation des logements»

Nous maintenons notre choix de développer notre activité vers l'adaptation des logements pour personnes à mobilité réduite ou handicapées, activité pour laquelle nous sommes référencés dans les pages jaunes. C'est une démarche normale et logique pour apporter un service concret à nos clients pour les jours un peu moins faciles de leur vie. Et la communauté des communes des Herbiers l'a bien compris depuis quelques années en lançant le programme « label Grand Axe ».

EN PRATIQUE...

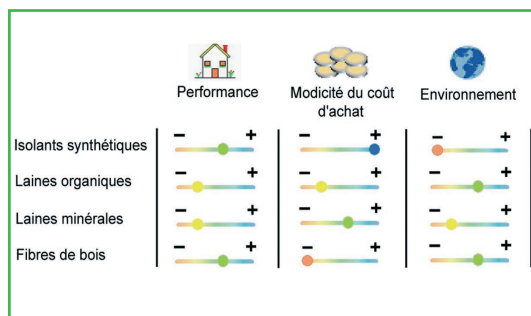
L'isolation, premier réflexe !

Le premier pas vers le développement durable passe par l'amélioration de l'isolation des habitations existantes, soit 31,6 millions de logement en France. En effet, rien ne sert d'avoir un équipement performant pour chauffer « une passoire ». Moins de perte c'est moins de consommation, soit des économies qui peuvent dépasser 30% de la facture d'énergie. C'est aussi une réduction significative des rejets de CO2.

Mais que choisir ?

A épaisseur équivalente les isolants synthétiques (polystyrène, polyuréthane,...) ont une meilleure performance (le polyuréthane a un coefficient de conductivité thermique « lambda » $\lambda = 0.025$) mais sont difficiles à recycler.

Les laines minérales (laine de verre, laine de roche...) avec un λ moyen de ≈ 0.04 demeurent à l'heure actuelle la référence qualité prix. Cependant, elles demandent beaucoup d'énergie en fabrication et sont également peu recyclables.



Les isolants organiques (chanvre, cellulose, fibre de bois...) ont un bilan écologique plus favorable ; il faut peu d'énergie pour les produire et sont facilement recyclables. Ils offrent une bonne capacité d'isolation et apportent un meilleur confort l'été lorsqu'ils sont utilisés en forte densité. Leurs prix restent encore de 30 à 50% plus chers que les laines minérales.



MÉMO

Se former

Quelques exemples de stages. La liste complète est à demander à votre CAPEB départementale.

> LOIRE-ATLANTIQUE

11 et 12 mars 2008
 Assainissement non collectif
 20 et 21 mars 2008
 Conception et adaptation de logements pour une personne à mobilité réduite et autres handicaps

> MAINE-ET-LOIRE

4 mars 2008
 RT 2005
 13 - 14 mars 2008
 Isolation extérieure en brique de chanvre

> MAYENNE

10 - 11 mars 2008
 Amélioration énergétique du bâti existant module 1
 27 - 28 mars 2008
 Maison ossature bois - niveau 1

> SARTHE

4-5 mars 2008
 Assainissement non collectif
 13-14 mars
 Pompe à chaleur

> VENDÉE

19, 20 et 21 mars
 Solaire thermique ECS
 3, 4 et 11 avril
 Photovoltaïque

Le bon clic

Accessibilité
www.equipement.gouv.fr/accessibilite

Actus

ARTIBAT Gros Oeuvre - TP - Paysage du 24 au 26 Avril 2008 Parc des Expos La Beaujoire - Nantes.

La CAPEB et la CNATP animeront sur 270 m² une plate-forme d'éco-construction pour sensibiliser, responsabiliser et mobiliser tous les professionnels de la filière.



ÉCO-ATTITUDE

Le bon geste

Trier et réutiliser les déchets, c'est tout bon pour l'entreprise !

Voici quelques exemples de coûts constatés auprès d'entreprises vendéennes pour le traitement des différents déchets :

- Inertes (gravats, terres...) environ 3 à 15 €/tonne
- Dangereux (peintures, solvants, vernis, colles, mastics) environ 1 à 2 €/kg
- Métaux, bois, cartons, plastiques : reprise effectuée selon les cours des matériaux

En triant directement sur le chantier ou dans l'atelier, l'entreprise peut considérablement alléger ses factures liées à la gestion des déchets.